



Bure, le 30 janvier 2018

## INFORMATIONS COMMUNALES

### Défibrillateurs

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Selon les statistiques 2015 de l'OMS, les maladies cardiovasculaires sont la 1<sup>ère</sup> cause de mortalité dans le monde. Le taux de survie en Suisse est de 6 à 8 %.

Lorsqu'un accident cardiovasculaire se produit, la probabilité du succès de la réanimation diminue de 10% à chaque minute de retard dans la prise en charge. Il faut donc réagir très vite.

Dans notre canton, il y a en moyenne 50 à 75 infarctus par année. Si dans un cas sur deux, une personne est présente, un défibrillateur n'est disponible que dans 4% des cas. C'est pour améliorer cette situation que la fondation RéaJura a été créée. Leur but est d'augmenter le taux de survie lors d'arrêts cardiaques.

Outre la fourniture des appareils techniques et leur maintenance, RéaJura propose des séances d'informations et des formations pratiques à la population. En partenariat avec d'autres associations cantonales, une application pour téléphone mobile sera prochainement proposée. En lien avec le 144, cette application permettra aux personnes certifiées d'être informées immédiatement et de pouvoir donner leur aide en cas d'accident cardiovasculaire.

Séduit par le concept de cette fondation et les prestations qu'elle fournit, le Conseil communal a pris la décision en fin d'année dernière de faire l'acquisition de deux défibrillateurs et de les placer à des endroits fréquentés et accessibles très facilement, à savoir devant la Mairie et la halle polyvalente.

Pour permettre à tout un chacun de se renseigner sur ce projet, une séance d'information est organisée **le samedi matin 3 mars à 9h30 à la halle polyvalente** (durée : 1h30). Des démonstrations des appareils et de leur utilisation seront effectuées par le personnel de RéaJura. Pour des raisons d'organisation, les personnes intéressées sont priées de s'annoncer auprès du secrétariat communal par email ou téléphone jusqu'au jeudi 22 février.

Outre cette séance d'information, des formations certifiantes seront mises en place avec RéaJura et financées par la Commune. De plus amples informations seront données lors de la séance du 3 mars. Si des personnes intéressées par ces formations ne peuvent être présentes le 3 mars, elles peuvent prendre contact avec le secrétariat communal. L'objectif est qu'un maximum de personnes puissent être formées sur le territoire communal.

Nous sommes ravis d'associer la Commune et sa population à cette chaîne de solidarité.

Le Conseil communal



### **Page Facebook**

La Commune vient de lancer une page Facebook. L'objectif est de pouvoir être plus réactif dans certaines communications (ex : travaux de dernière minute dans la Commune, annonce de dérangement, ...). Elle permettra également de mettre en avant certaines manifestations ou personnes du village.

Ce nouveau moyen de communication ne remplace pas les autres canaux de diffusions d'informations via le site internet ou les tout-ménages communaux.

### **Rai-tiai-tiai**

Un groupe de jeunes s'est approché du Conseil communal pour l'informer de la mise en place du Rai-tiai-tiai dans la Commune cette année. Cette manifestation aura lieu dans la nuit du 12 au 13 février.

Le Conseil souhaite une bonne soirée festive aux participant-e-s ... et une bonne nuit au reste de la population !

### **Saveurs poissons frais Jura**

M. Michel Terrier débutera ses tournées dans le Jura à partir du 5 février prochain. Vous retrouverez son camion tous les lundis de 15h15 à 15h45 devant son local de préparation (ancienne laiterie, rue de la Condemenne 4).

### **Horaires 2018 – Bibliobus**

Place du complexe scolaire  
**de 14h45 à 16h30**

10 février	7 juillet
10 mars	8 septembre
14 avril	6 octobre
12 mai	3 novembre
9 juin	1 <sup>er</sup> décembre

Le Conseil communal